PUBLICITÉ

Publié 8. juillet 2026, 07:00

COMMUNES AU LUXEMBOURG

Immigration frauduleuse: «Agir vite s'il y a des failles!»

L'affaire d'immigration frauduleuse révélée mardi par le parquet pointe «des faiblesses administratives» au pays, et suggère que des complicités pourraient apparaître.

par
Nicolas Martin

Source préférée

Le Syvicol a réagi à l'affaire qui secoue l'administration luxembourgeoise. Foto: Editpress/Alain Rischard

«Des faiblesses administratives importantes», «une absence de contrôles au niveau de l'inscription aux registres communaux», et même l'absence «d'une base légale» permettant d'échanger des informations avec les administrations «pour mettre fin aux fraudes aux prestations sociales détectées»...

En révélant mardi des détails sur une instruction judiciaire majeure visant une affaire d'immigration frauduleuse, ouverte depuis 2023 et qui a déjà donné lieu à 27 perquisitions et 25 inculpations, le parquet n'y est pas allé par quatre chemins. Il n'a pas hésité à pointer, sans détour, des failles du système administratif luxembourgeois. Mardi, deux ministères (Affaires intérieures (Direction générale de l'immigration), Recherche et Enseignement supérieur), cinq entreprises et plusieurs personnes physiques ont notamment été perquisitionnés.

Le Syvicol tombe des nues

dans cette affaire. Les deux premiers suggèrent même qu'il pourrait y avoir eu une complicité (ou plus) au sein d'une ou plusieurs administrations concernées.

PUBLICITÉ

Contacté par *L'essentiel*, Emile Eicher, le président du Syvicol (Syndicat des villes et communes luxembourgeoises) assurait mardi être tombé des nues en découvrant cette affaire. «Je suis choqué et très surpris. Je n'en avais jamais entendu parler. Cela n'a jamais été un point à l'ordre du jour de nos réunions», déclarait-il. L'élu de Clervaux assure même avoir découvert avec une certaine sidération, dans le communiqué de l'administration judiciaire, que le parquet «ne peut pas nous prévenir pour mettre fin à une telle fraude».

Un appel du pied du parquet

Prudent concernant les faits, dont il ne sait rien de plus que les informations divulguées par le parquet, Emile Eicher constate que cette affaire semble être «un cas massif, en lien avec une organisation criminelle. Je serais très surpris qu'il puisse y avoir une complicité au sein de l'administration communale, ajoute-t-il. Dans quel intérêt? Mais on ne sait jamais».

PUBLICITÉ

Interrogé sur les contrôles effectifs de résidence réalisés par les communes, le président du Syvicol confirme qu'ils sont «plutôt rares» et qu'ils ne sont ni systématiques, ni réguliers. «Les communes le font s'il y a un doute, une raison. Par exemple, si un voisin constate qu'aucun mouvement n'a lieu dans un appartement durant une longue période. Nous pouvons demander à la police de faire des contrôles, car les communes ne peuvent pas les faire elles-mêmes.»

«Tolérance zéro»

L'élu rappelle qu'il existe deux registres dans les communes, un des personnes physiques pour les personnes «en règle», et un registre d'attente, pour les personnes n'ayant pas encore rempli toutes les conditions de résidence légale. Ce registre n'ouvre en principe pas droit aux prestations sociales, même si, lorsque des enfants doivent être scolarisés, des aides sont prévues. «Il faut d'abord connaître les faits, mais s'il y a des failles, il faut agir vite. Il est extrêmement important que le parquet puisse avoir des contacts avec nous», conclut Emile Eicher.

Mardi, le ministère des Affaires intérieures a annoncé, «vu la gravité des faits», sa décision de lancer un audit au sein de la Direction générale de l'immigration. Le ministère de la Recherche et de l'Enseignement supérieur a, lui, précisé que les perquisitions ne concernent pas son personnel. «Aucun fonctionnaire, employé ou salarié du ministère de la Recherche et de l'Enseignement supérieur n'est inculpé dans le cadre de cette procédure judiciaire.» Régulièrement confronté à des tentatives de fraudes, le ministère assure appliquer «une tolérance zéro» et coopérer pleinement avec les autorités judiciaires.

Vite lu

Vous ne voulez rien rater au Luxembourg? N'en perdez pas une miette et retrouvez toutes les informations dans notre ticker.

Le Luxembourg en bref

Ton opinion

Le sujet est important.

L'article est informatif.

L'article est objectif.

Trouvé des erreurs? Dites-nous où!

16 Commentaires

Section commentaires fermée

Nous désactivons automatiquement la fonction commentaires au bout de 24 heures afin de pouvoir nous concentrer sur les publications récentes. Merci de votre compréhension.

Règles de la communauté

sandyyyyy il y a 6 jours

dans les cafes portugais!

C'EST JUSTE! | 1 lecteur

transmontano il y a 6 jours

Nous les connaissons tous c'est sont des ingénieurs, et architectes, une chance pour le Luxembourg. Laisser les portugais tranquilles, oublié pas que ils ont contribué à l'enrichissement du pays.

C'EST JUSTE! | 4/6 lecteurs

sandyyyyy il y a 6 jours

tous le monde sait et ne fait rien. ceux qui veulent faire qch Police etc sont mis au plaquard..

LOVE IT | 1 lecteur

Afficher tous les commentaires

PUBLICITÉ

Radio Météo Flux RSS DISPONIBLE SUR Google Play

Google News Instagram Threads WhatsApp TikTok Facebook YouTube

LinkedIn X (Twitter)

Français (FR) Deutsch (DE)

Contact | Archives | Confidentialité | Protection des données | Conditions générales | Tarifs